

vir d'eau chaude, laissant le tout tremper, du soir au matin, et *vice versa*, ceci améliorerait de beaucoup la qualité de la nourriture. Nous avons remarqué quelques silos, mais nous sommes fâchés de dire qu'ils ne cultivent pas le blé-d'inde pour les remplir, ils y mettent seulement de l'avoine et de la lentille qu'ils laissent mûrir un peu trop, ainsi elles n'ont pas la chaleur nécessaire à l'ensilage, nous n'avons aucun doute qu'ils pourraient cultiver de bon blé-d'inde à ensilage et c'est ce que nous leur avons conseillé de faire. Si on pouvait seulement déterminer les cultivateurs à cultiver deux ou trois acres de blé-d'inde et un de racines fourragères, ils seraient surpris des grands profits qu'ils en retireraient.

Il leur est impossible de retirer quelque chose de profitable de leur paille sèche et de leur foin. Il y a une chose que nous sommes heureux de constater ici, c'est que tous les cultivateurs et leurs fils, dans les comtés du Lac St Jean et de Chicoutimi, composent une classe d'hommes industriels, mais, à venir jusqu'à aujourd'hui, leur mode de culture est très défectueux.

Nous croyons que ce serait une bonne détermination, de la part du gouvernement d'engager un bon laboureur et de l'envoyer, pendant l'automne de 1894, avec une charrue en fer et une autre en bois, labourer un ou deux jours dans chaque paroisse. A la fin du mois on organiserait un concours de labour, pour les comtés du Lac St Jean et de Chicoutimi seulement, ce même laboureur y prendrait part, mais ne devrait pas concourir pour un prix. Nous suggérons deux espèces de charrues pour montrer ce que l'on peut faire avec une charrue en fer et aussi avec la charrue dont on se sert dans cette contrée. Nous recommandons aussi de nommer deux juges compétents pour se prononcer entre les concurrents, l'un d'eux, sur le champ même du concours, donnant une conférence sur le labour.

Nous sommes bien tombés pour notre voyage au lac